

# REGLEMENT :

## Article 1 :

Le tennis de table Mers Le Tréport Eu. Organise les 21 et 22 juin 2014 son tournoi national B au gymnase municipal de EU 76260.

Ce tournoi se déroulera sur 20 tables de compétition.

Le pointage des joueurs s'effectuera 30 minutes avant chaque tableau.

Le forfait du joueur sera prononcé 5 min après le premier appel.

## Article 2 :

Ce tournoi (Homologation FFTT N°65/2014) est ouvert aux licenciés compétition de la FFTT.

La présentation de la licence et d'une pièce d'identité (avec photo) sera obligatoire lors du pointage.

## Article 3 :

Cette épreuve comporte les tableaux suivants :

### **Le Samedi 21 Juin (6€)**

- **TABLEAU A** : Réservé aux – de 13 ans -----11h00

- **TABLEAU B** : Toutes séries Dames -----16h00

- **TABLEAU C** : < 800 ( Clts 500 à 799 pts )----- 12h00

- **TABLEAU D** : < 1100 ( Clts 500 à 1099 pts ) -----14h00

- **TABLEAU E** : < 1300 ( Clts 500 à 1299 pts ) -----13h00

### **Le Dimanche 22 Juin**

- **TABLEAU F** : < 1000 points (Clts 500 à 999 pts ) ----- 8h15

- **TABLEAU G** : < 1300point ( Clts 500 à 1299 pts )-----10h15

- **TABLEAU H** : < 1500 points (Clts 500 à 1499 pts)----- 9h15

- **TABLEAU I** : < 1700 points (Clts 500 à 1699 pts) -----11h15

- **TABLEAU J** : Non numéroté (Clts 500 à 20xx pts) -----12h15

- **TABLEAU K** : 500 points à Numéro 400 Français-----13H15

- **TABLEAU L** : Séries open -----15h15

Tous les tableaux se dérouleront par poules de 3 joueurs. Les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins excepté le tableau B qui est réservé aux féminines.

Les benjamin(e)s ne pourront participer qu'aux tableaux A sauf ceux évoluant en Nationale 1 au critérium fédéral.

## Article 4 :

Les droits d'engagements sont fixés à :

- TABLEAUX : **A ,B,C, D, E**, : 6 € (limité à 60 inscrits par tableau)
- TABLEAUX : **F, G, H, I, J,K**, : 7 € (limité à 60 inscrits par tableau)
- TABLEAU : **L** : 8 €

### **INSCRIPTION SUR LE SITE DU CLUB POSSIBLE**

<http://www/ttmte.fr>

Les engagements accompagnés des droits de participation (chèque à l'ordre de TTMTE) doivent impérativement parvenir au plus tard le Vendredi 20 juin 2014 avant 18h00 auprès de : **tennis de table MTE boîte postal 33 76260 Eu**

Port : 06 09 26 68 46 / E-Mail : [f.quentin@extraco.fr](mailto:f.quentin@extraco.fr)

Port : 06 80 04 73 59 / E-Mail : [ttmte@orange.fr](mailto:ttmte@orange.fr)

## Article 5 :

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

## Article 6 :

Un participant ne pourra pas s'inscrire dans plus de 3 tableaux le samedi et 3 le dimanche

## Article 7 :

**Le juge arbitre de ce tournoi sera Mr Levée Patrick (JA3).**

Ce tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait la stricte application des règlements de cette dernière. Tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le juge arbitre, en accord avec les organisateurs.

## Article 8 :

Les pointages seront clos, sans aucun recours, 30 mm avant l'horaire du début de chaque tableau s'ensuivra le tirage au sort public qui aura lieu sur place, de façon automatisé par SPIDD, sous la direction de M. Patrick LEVÉE Juge Arbitre officiel du tournoi Le placement des joueurs dans les poules se fera selon le serpent en respectant l'article 14 du chapitre 1 des règlements sportifs, ce même article sera aussi respecté pour le tirage au sort lors de la mise en place des deux qualifiés de poules dans les tableaux à élimination directe

## Article 9 :

Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans le gymnase,

## Article 10 :

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant intervenir lors du tournoi.

## Article 11 :

Le tournoi ne sera pas interrompu. Un buffet et une buvette seront à la disposition de tous (chauds et froids).

## Article 12 :

Le matériel utilisé par les participants devra être homologué par la FFTT. La compétition s'effectuera avec des balles jaunes fournies par l'organisateur.

## Article 13 :

Le fait de s'engager implique à chaque participant l'acceptation pure et simple du présent règlement.

## Article 14 :

L'organisation se réserve le **droit d'annuler le tournoi** ou de modifier la dotation en cas d'inscriptions insuffisantes dans un tableau.

## Article 15 : Tableau des récompenses en Euros

Tous les prix dans le tableau ci-dessous seront par espèces et lots pour les tableaux A

	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finaliste	1/4 Finaliste
Série A	BA ou lots	BA ou lots	Lots	Lots
Série B	80	40	20	néant
Série C	80	40	25	15
Série D	80	40	25	15
Série E	80	40	25	15
Série F	80	40	25	15
Série G	100	50	25	15
Série H	100	50	25	15
Série I	120	60	30	20
Série J	140	70	35	20
Série K	150	75	35	20
Série L	250	100	50	25